

grand, d'aérien, de vraiment surnaturel, et c'est ce que l'on trouve dans l'œuvre des Architectes Evêques, Prêtres et Moines, dont les travaux ont couvert le monde avec une telle richesse, une telle variété et une telle fécondité.

Or, notre époque revient à toutes ces formes respectables ; elle sait admirer ce qu'il y a de beau et de grand dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique et payenne. Mais elle sait quels trésors de foi, de sentiments religieux ont été amassés pendant 1400 ou 1500 ans dans les œuvres anciennes de l'art chrétien.

Quelqu'admirables que puissent donc être les productions de la musique profane, ce sera toujours au chant sacré, au chant ecclésiastique qu'il faudra en revenir pour comprendre le sentiment religieux, pour connaître les moyens de pénétrer l'âme, de l'élever au-dessus des émotions terrestres et la reporter vers son Dieu.

Mais, si on néglige, si on méconnaît les richesses que renferment les œuvres des siècles de foi, on pourra, il est vrai, faire de l'art, mais de l'art profane, mondain, froid et mort comme le paganisme qui l'aura inspiré, jamais rien d'utile pour les besoins du cœur et de l'âme.

Or, ce que l'on dit de la musique, on peut tout aussi bien le dire des autres arts.

Depuis l'établissement du Christianisme le monde a vu se révéler un art nouveau, art éminemment spiritualiste et religieux dont les produits sont comme l'enseignement le plus fort, la prédication la plus touchante et auquel les générations se sont toujours montrées attachées en proportion de leur Foi et de leur zèle pour les idées religieuses.

Saluons avec bonheur le retour vers cet art qui signale notre époque ; cet amour pour les vieux chants religieux de l'Eglise, comme pour les autres formes de l'esthétique chrétienne, est un signe à ajouter à tant d'autres pour donner bon espoir de l'avenir, signe qu'il ne faut pas négliger et qui serait d'un si puissant secours sur tant d'âmes et tant d'esprits soucieux du bien et de la vérité.

Les nouvelles de la Cochinchine ont été confirmées : après l'occupation du territoire de Saïgon et de cette ville qui n'a pas moins de 150,000 âmes, les populations environnantes dans toute l'étendue du Cambodge et de la Cochinchine proprement dite, sont venues faire leur soumission.

Le Cambodge et la Cochinchine forment à peu près le tiers de l'Empire Annamite qui a près de 400 lieues de longueur sur 200 de largeur, et qui compte 23 millions d'habitants.

Ce qui est intéressant au point de vue religieux, c'est le nombre des Catholiques existant dans l'Empire Annamite : le Tonkin, province du nord de cet empire a 300,000 Catholiques, la Cochinchine près de 80,000.

C'est donc un point important à occuper pour la

France sur ces mers éloignées. Nous aurons bientôt d'autres détails.

Le temps et le défaut d'espace nous ont empêché de rendre compte du *Conseiller du Peuple* aux premiers jours de son apparition ; nous pensons qu'on peut surtout utilement en parler dans un temps comme celui-ci, où les bons catholiques sont appelés à exercer bientôt leurs droits de citoyens, et à en remplir les devoirs si importants.

Depuis que l'ouvrage a paru d'excellents comptes-rendus en ont été faits dans le *Courrier du Canada* et dans le *Journal de l'Instruction Publique*, nous souscrivons de tout cœur aux éloges qu'on en a donnés, et pensant qu'il ne peut mieux être recommandé qu'en le produisant au grand jour, nous donnons ici les extraits si bien choisis par la revue bibliographique du *Journal de l'Instruction Publique* :

LE CONSEILLER DU PEUPLE, ou Réflexions adressées aux Canadiens-Français, par Un Compatriote, 218-iv p. in-12. Exsèbe Senécal. Prix : 25 cts.

L'auteur anonyme, qui a fait tirer à quatre mille exemplaires ce petit ouvrage et qui le fait vendre, ou plutôt distribuer, à si bas prix, est certainement animé d'un zèle et d'un désintéressement qui ne sont égaux que par sa modestie. Les premiers chapitres ont trait à la politique et aux rapports qui existent entre la religion et la politique. Les deux derniers traitent de la colonisation et de l'avenir du peuple canadien. Nous en faisons des extraits assez copieux, ne croyant pouvoir faire un meilleur usage de nos colonnes. Le premier a trait à la colonisation :

« La province du Canada (outre les possessions de l'Ouest qui ne sont pas encore ouvertes à la colonisation) comprend un territoire de plus de 116,000 lieues carrées, et croirait-on qu'il n'y a pas encore 14,000 lieues carrées d'habitées ? Ce n'est donc pas l'espace qui nous manque. On conçoit l'émigration d'un pays dont la population n'est plus en rapport avec le territoire ; que le surcroît de population à qui le sol ne peut donner la subsistance se répande dans des pays étrangers, est chose toute naturelle ; mais pour les Canadiens, ce n'est pas le cas.

« Serait-ce la liberté qui nous manquerait ? Serions-nous forcés par l'oppression de nous séparer de la terre natale ? Mais nulle part ailleurs les peuples ne jouissent d'une plus grande liberté, nulle part ailleurs les peuples ont moins d'impôts à payer.

« Serait-ce l'ingratitude du sol qui porterait le Canadien à aller chercher fortune en dehors de son pays ! Mais peut-on appeler ingrat un sol qui rend, en moyenne, au-delà de vingt-deux minots par acre, comme on le voit par une « Esquisse sur le Canada », publiée l'année dernière, par ordre du Gouvernement ? A l'exposition de Paris, un premier prix a été décerné au blé canadien, récolté près de Toronto. Il est vrai qu'il y a quelque différence entre le climat du Haut et du Bas-Canada. « Le blé canadien, dit cette même esquisse, est de qualité si supérieure que les manufacturiers américains l'achètent pour le mélanger avec le grain des Etats-Unis, dans le but d'améliorer la qualité de leur fleur, et de la rendre propre à l'exportation. »

« Le Canada est d'une immense étendue ; bien cultivé, il peut nourrir, non-seulement les enfants du sol, mais encore le surplus de la population du Vieux-Monde ; l'intérêt général est que la population augmente, que les terres se défrichent ; c'est si bien le cas que le gouvernement croit devoir faciliter l'entrée dans le pays aux colons étrangers ; et cependant, chose étonnante, pendant que ceux-ci viennent chercher en Canada une subsistance que ne peuvent leur donner les vieux pays, les Canadiens quittent leur patrie pour aller chercher fortune ailleurs !

« Combien d'étrangers sont venus s'établir ici avec des ressources très-limitées ! Combien qui y sont venus n'ayant pour